



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Insultes ignobles d'une ministre pakistanaise à l'encontre de la France

Question écrite n° 34525

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la réaction de l'État face à l'hostilité croissante et inquiétante du Pakistan. En effet, le 21 novembre 2020, Mme Shireen Mazari, ministre des droits de l'Homme au sein du gouvernement pakistanais, a insulté ignoblement le Président de la République et par ricochet l'ensemble des Français en déclarant sur ses réseaux sociaux que : « Emmanuel Macron fait aux musulmans ce que les nazis infligeaient aux juifs. Les enfants musulmans devront avoir un numéro d'identification, comme les juifs étaient forcés à porter l'étoile jaune sur leurs vêtements pour être identifiés ». Cette dernière attaque verbale contre la France, aussi délirante qu'infamante, ne peut demeurer sans réponse. L'intérêt national oblige à mettre un terme à cette escalade des tensions alimentée par Islamabad depuis le mois de septembre 2020 et la republication des caricatures de Mahomet. Combien de temps la France, sixième puissance du monde et membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies, peut-elle accepter, sans rien faire, les manifestations anti-françaises ultra-violentes orchestrées par le parti islamiste TLP avec la complaisance des autorités pakistanaises, les menaces d'expulsion de son ambassadeur et le boycott des produits français ? La diplomatie de la pommade et des indignations feutrées semble avoir échoué. Ni l'entretien d'Emmanuel Macron à la chaîne Al-Jazeera censé apaiser le monde musulman, ni les démentis invraisemblables du Quai d'Orsay pour rassurer sur la condition des musulmans en France, n'ont pu faire entendre raison à l'État pakistanais. Face aux agressions répétées de la République islamique du Pakistan, la France doit arrêter la politique de l'autruche et répondre fermement par la rupture de toutes les relations diplomatiques, économiques et migratoires avec ce pays devenu haineux. Quand la France va-t-elle rappeler son ambassadeur ? Quand la France va-t-elle cesser de contribuer au développement d'un pays dans lequel la lapidation des femmes reste impunie, en fermant le robinet de l'AFD qui a versé 804 millions d'euros en 12 ans ? Il lui demande enfin quand la France va fermer ses frontières aux ressortissants pakistanais.

Texte de la réponse

Un membre du gouvernement pakistanais s'est exprimé le 21 novembre 2020 sur les réseaux sociaux dans des termes profondément choquants et injurieux à l'égard du Président de la République et de la France. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a immédiatement réagi. Le même jour, la porte-parole du Quai d'Orsay a publiquement rejeté, avec la plus grande fermeté, ces propos détestables, qui sont des mensonges éhontés, empreints d'une idéologie de haine et de violence, et indignes à ce niveau de responsabilité. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a fait connaître sans délai sa condamnation, dans les termes les plus forts, au chargé d'affaires du Pakistan à Paris. La France a appelé le Pakistan à rectifier ces propos et à retrouver le chemin d'un dialogue fondé sur le respect. Dès le 22 novembre, ce membre du gouvernement pakistanais a publiquement retiré sa déclaration, en indiquant l'avoir fait à la demande de l'ambassadeur de France au Pakistan et en reconnaissant que ses propos étaient fondés sur des informations erronées. Par ailleurs, dans le contexte des manifestations et des appels au boycott de produits français qui se sont développés au Pakistan depuis la fin du mois d'octobre 2020, la France a appelé avec force, à plusieurs reprises, lors de contacts bilatéraux, les autorités pakistanaises à se désolidariser de tout appel au boycott ou de

toute attaque contre notre pays, et à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité des ressortissants, emprises, entreprises et intérêts français au Pakistan. S'agissant de la relation franco-pakistanaise, il existe des sujets de préoccupation et des désaccords sur certaines questions, notamment sur la liberté d'expression et la liberté de religion, qui sont abordées avec franchise. Cependant, la France et le Pakistan partagent également des sujets d'intérêt commun, à commencer par la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme, qui justifient la poursuite d'un dialogue exigeant.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34525

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8577

Réponse publiée au JO le : [5 janvier 2021](#), page 104